

## **Reconfinement : que faire en cas de violences conjugales ?**

En période de confinement, le risque de violences envers les femmes et les enfants est accru, alors que les signalements sont plus difficiles à réaliser par les victimes.

Victime ou témoin ? Agissez ! Appelez le 3919.

Consultez les guides :

- [Guide de Sevran contre les violences](#)
- [Les violences conjugales](#)
- [Violences au sein du couple](#)
- [Parents confinés : 50 astuces de pro](#)

### **Si vous êtes victime de violences conjugales, vous avez plusieurs possibilités :**

- **En cas d'urgence absolue, il faut appeler la police : le 17** . Une équipe de policiers ou de gendarmes se rendra sur les lieux.
- Vous pouvez aussi envoyer un SMS gratuitement au **114**. Si vous ne pouvez pas parler (danger, handicap), vous communiquerez alors par écrit avec votre correspondant.
- Vous pouvez aussi appeler le numéro dédié à ces violences au **3919**.

### **Vous pouvez joindre à Sevran**

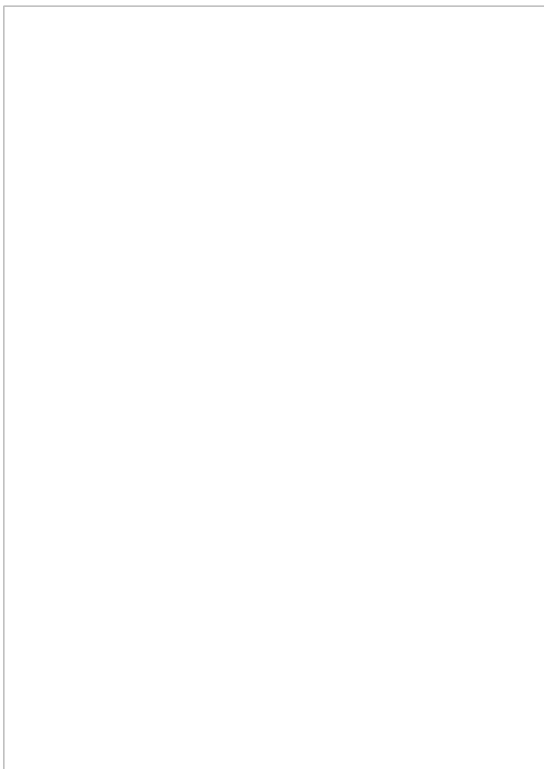
- Intervenante sociale au commissariat de Sevran : 06 98 94 69 66
- Délégué à la cohésion police population : 07 85 62 54 57
- CCAS : 01 49 36 51 95
- Point d'accès aux droits : 01 49 36 51 95

### **Associations**

- Association Rougemont Solidarité :
- Mériem : 06 51 68 68 98 ou Cherifa : 07 82 62 66 68
- Potenti'elles Cité : Fatima : 06 13 69 53 98
- Association Sunshine : 07 66 54 17 39

### **La nuit**

- Police Secours : 17
- Commissariat de Sevran : 01 55 85 60 00





## **Contre les violences faites aux femmes**

Contre les violences faites aux femmes Le 25 novembre aura lieu la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Mais c'est jour après jour que la Ville agit. Elle a notamment créé un Collectif mobilisé au service des Sevranaises et de leurs enfants. 3 391 plaintes...

Publié le 03 novembre 2020